

Sabine Schimel, nouveau Président Directeur général de SILIC



Le Conseil d'administration de Silic a décidé, à compter du 7 septembre 2013, de réunir les fonctions de Président et de Directeur général et de les confier à Sabine SCHIMEL pour la période de transition qui s'ouvre jusqu'à l'aboutissement du projet de fusion entre Icade et Silic. Elle est notamment chargée de superviser les opérations de ce rapprochement.

Née en septembre 1963, diplômée de l'Ecole Polytechnique et ancienne élève de l'ENSAE (Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Administration Economique), administratrice de l'INSEE, Sabine SCHIMEL a commencé sa carrière en 1989 à la Direction de la prévision du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. En 1993, elle intègre le groupe CAISSE DES DEPOTS et sa filiale CNP Assurances, où elle devient, à partir de 1995, responsable du contrôle de gestion de la direction grand public (assurances individuelles). En 1996, elle est nommée directrice de l'actuariat central à la direction financière. Au sein de la direction du développement et des partenariats France, elle est nommée successivement directrice du Centre de partenariats établissements financiers (2000) puis responsable du pôle collectif (2003). De 2004 à avril 2009, elle est directrice du pilotage de la performance des filiales internationales à la direction internationale de CNP Assurances. Elle rejoint alors la Caisse des Dépôts en qualité de directrice du département développement, filiales et participations à la direction des finances, stratégie, filiales et international. Présidente du Conseil d'Administration de SILIC depuis juin 2012, Sabine SCHIMEL était depuis mars 2013 directeur général de Qualium Investissement.

SILIC en bref...

Fondé il y a près de 40 ans, propriétaire d'un patrimoine de plus de 1 224 000 m² de bureaux et d'immeubles mixtes, valorisé 3,6 Md€ au 31 décembre 2012, SILIC est l'un des principaux acteurs européens d'immobilier d'entreprise. L'essentiel de son patrimoine est concentré sur quatre pôles d'affaires majeurs de l'Île-de-France : Nanterre / La Défense, Orly-Rungis, Roissy-Paris Nord 2 et Saint-Denis. Il est constitué en majorité d'immeubles de bureaux qui représentent, à eux seuls, 81 % de la valeur du patrimoine en exploitation concentrés sur les principaux pôles du « Grand Paris ».

SILIC met en place tous les moyens nécessaires pour accompagner la vie et le développement des entreprises et intègre tous les critères permettant aux sociétés d'évoluer au sein de ses parcs : services (restauration, crèches, sécurité, conciergeries, location de voiture en auto partage...), facilité d'accès, immeubles aux standards internationaux, flexibilité d'implantation, respect de la qualité environnementale. Tous les immeubles neufs SILIC sont certifiés HQE ou BREEAM, et labellisés THPE ou BBC. Tous les Parcs Silic sont certifiés ISO 14001 et 9001.

Communication Financière :

Bruno Meyer

Tél. : +33 (0)1 41 45 79 65